



Un habitat pour satisfaire les attentes des séniors

Prenant la mesure du vieillissement des occupants de logements familiaux et le souhait des personnes âgées de rester le plus longtemps à leur domicile, Orvitis portait la réflexion à la fois pour adapter son parc existant et pour développer une offre d'habitat qui réponde aux attentes d'aujourd'hui des séniors et à leurs besoins de demain en termes de confort et d'accessibilité.

Anticipant les modèles de résidence-services créés par la loi du 28 décembre 2015 sur l'adaptation de la société au vieillissement, Orvitis engageait, dès 2014, la réalisation de résidences selon un concept, qu'il a labellisé Sérénitis.

Des logements accessibles et adaptés

Pour prendre en compte la perte de mobilité et faciliter le maintien à domicile, les logements Sérénitis offrent aux résidents –âgés de plus de 65 ans- dans un cadre de vie agréable et sécurisant, un habitat pour se sentir bien, avec selon les bâtiments :

- un ascenseur pour rendre accessible tous les logements aux personnes à mobilité réduite,
- un contrôle d'accès/entrée sécurisé par vidéophonie, interphonie ou badge,
- des équipements adaptés dans les logements : douche de plain-pied, barres d'appui, WC rehaussés, volets roulants motorisés, chemin lumineux...

Des dispositifs pour faciliter les échanges, favoriser le lien social

Un gestionnaire de résidence

Avec pour enjeux de prévenir l'isolement, un gestionnaire de résidence est présent de 10h à 20h par semaine. Outre d'assurer des missions classiques d'entretien de la résidence (gestion des poubelles, propreté des communs, espaces verts...), il est l'interlocuteur privilégié entre les résidents et Orvitis pour des sollicitations diverses, et peut au besoin assurer des petits services, à la demande des locataires (changement d'une ampoule, déplacement d'un petit meuble...)

Mais c'est avant tout **l'animateur du bien-vivre ensemble**, qui assure la transmission d'informations générales, la mise en place d'actions partagées, d'activités ludiques, récréatives... ou simplement des rencontres conviviales, des temps collectifs, du comité de résidents...

Des espaces collectifs

Au sein de la résidence, ou à proximité immédiate, des espaces collectifs, dédiés aux résidents, sont aménagés et équipés : salle de convivialité, espaces verts, aires de jeux urbains...

Des services via le numérique

Via une plateforme numérique «tootela.net» et son animateur, le soutien et l'accompagnement sont au quotidien.

A partir d'une tablette fournie et d'une connexion internet haut-débit garantie, les résidents, qui au besoin sont formés, accèdent à :

- des informations et des services pour leur quotidien : entretien, maintenance, activités, actualités, rappel, services...
- des discussions organisées par Clubs : services d'Orvitis, voisins, proches...
- des centres d'intérêt personnel : contacts, photos...



120 appartements dans sept résidences

Les trois premières résidences ont accueilli leurs premiers locataires à l'été 2017, à :

- Asnières-lès-Dijon : un ensemble immobilier sur deux niveaux de 20 logements de plain-pied.
- Arnay-le-Duc : en milieu rural, un bâtiment a été transformé en 16 appartements et requalifié avec l'installation d'un ascenseur et la création de la salle de convivialité.
- Beaune : au sein d'une résidence intergénérationnelle, une douzaine d'appartements sont réservés aux séniors.

En 2019 et 2020, quatre nouvelles résidences Sérénitis ont été ouvertes :

- Longvic : 17 appartements dans un ensemble immobilier au centre-ville, en étage d'un bâtiment avec services et commerces de proximité au rez-de-chaussée.
- Sennecey-lès-Dijon : au sein d'un nouveau quartier, 19 logements dans un bâtiment de trois étages, desservis par un ascenseur. Au rez-de-chaussée, une salle de convivialité.
- Thorey-en-Plaine : entre zone urbaine et zone rurale, dans une commune de 1100 habitants, un bâtiment de 8 appartements. La salle de convivialité sera dans l'enceinte de la Mairie située juste derrière la résidence.
- Fontaine-lès-Dijon : une résidence de 26 appartements au centre-ville.

Les locataires-résidents participent au programme Futurs21

Au-delà des constructions de logements sociaux dédiés aux séniors, à travers le programme Futurs21, porté par le Conseil Départemental de la Côte-d'Or, Orvitis a initié l'expérimentation « Laboratoire du maintien à domicile ». Dans les faits, des locataires-pilotes testent, durant 6 à 24 mois, les équipements, les outils, les services favorisant le sentiment de bien-être à domicile.

L'objectif est d'évaluer en quoi le sentiment de bien-être peut agir sur l'autonomie réelle ou la perception de l'autonomie et favoriser le maintien à domicile. Les résultats pourraient même servir à imaginer les logements de demain pour les séniors.

Contact Presse

Nathalie SEGUIN : Directrice Communication

Tél. : 03 80 69 41 30

Office Public de l'Habitat de la Côte-d'Or – Dijon